

**Numéro de dossier :** 1094400028

<b>Unité administrative responsable</b>	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
<b>Objet</b>	Adopter, en vertu de l'article 89 de la charte, un règlement autorisant la construction d'un complexe immobilier sur l'emplacement occupé par les édifices portant les numéros 1190 à 1246, boulevard Saint-Laurent, un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal et son document complémentaire, ainsi qu'un règlement modifiant le Programme particulier d'urbanisme du Quartier des spectacles - Secteur Place des Arts.

**Sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires

**◆ Commentaires**

Ci-joints les projets de règlements et les annexes afférentes :



89 îlot St-L...doc



RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN.doc



Annexe 1 Densité.pdf



Annexe 2 Hauteur.pdf

**Numéro de certificat (ou note)****Responsable de l'intervention**Marjolaine PARENT  
Avocate  
Tél. : 872-3834  
Date: 2009-04-21**Endossé par:**Benoit DAGENAI  
Avocat chef d'équipe  
Contentieux  
Tél. :872-3834  
Date d'endossement: 2009-04-21